

[Accueil](#) > [Financer ses Études](#) > [Bourses d'Études](#)

Bourses du CROUS avec le Dossier Social Etudiant

Le Dossier Social Étudiant (DSE) est la procédure qui permet aux Étudiants de demander, à partir du même dossier, une bourse sur critères sociaux et un logement en résidence universitaire du CROUS.

27 282 boursiers sur critères sociaux !

Faites votre demande en ligne du 15 janvier au 31 mai !

<http://www.etudiant.gouv.fr>

Contact Bourses Crous Grenoble Alpes

0 970 150 096

<http://messervices.etudiant.gouv.fr/>

Pour qui ?

Vous êtes âgé de moins de 28 ans, inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur, ou une section d'établissement d'enseignement supérieur public ou privé habilitée à recevoir des étudiants boursiers, vous pouvez prétendre à une bourse.

Combien ?

Le montant des bourses est compris entre : 1009 €/ an (échelon 0 bis) et 5551 €/ an (échelon 7).

www.crous.fr

Quels sont les critères d'attribution ?

Montant des ressources de votre famille pour 2017,
Nombre d'enfants à charge de la famille,
Nombre d'enfants à charge autres que le candidat inscrits dans l'enseignement supérieur,
Éloignement du lieu d'étude

Quand et comment doit-on faire la demande de bourse ?

Le D.S.E. «Dossier Social étudiant» est la procédure unique pour votre demande de bourse et logement.

Chaque année, faites votre DSE en ligne du 15 janvier au 31 mai sur :

www.messervices.etudiant.gouv.fr

Complétez votre D.S.E. en vous munissant du montant du Revenu Brut Global (RGB) porté sur l'avis d'imposition de vos parents.

Quand connaît-on le résultat ?

Dès le traitement de votre dossier, et sous réserve qu'il soit complet, vous recevez une notification conditionnelle pour la bourse. L'attribution de bourse deviendra définitive au moment de l'inscription administrative dans votre établissement d'enseignement supérieur.

Sommaire du dossier "Bourses d'études"

[Bourses du CROUS avec le Dossier Social Etudiant](#)

[Bourses du CROUS hors Dossier Social Etudiant](#)

[Prêts versés par la fondation Darnaud](#)

[Aide aux études supérieures de la MSA en Ardèche](#)

[Aides du Conseil départemental de l'Ardèche](#)

[Bourses de recherche étudiants du Département de la Drôme](#)

[Les Bourses Jeunes de la Fondation de France](#)

Mise à jour le 14 janvier 2020

[Consultez l'édition 2020/2021 du guide de l'étudiant Drôme-Ardèche](#)



Service Bourse CROUS

351 allée Hector Berlioz
38400 Saint-Martin d'Hères

dse@crous-grenoble.fr

0 970 150 096

www.crous-grenoble.fr

Assistante sociale CROUS Valence

En cas de difficultés financières ou personnelles contactez l'assistante sociale du **CROUS** de Valence.
Tél. 04 75 42 23 00

Service Logement CROUS Valence

6 rue Derodon
26000 Valence

cite-valence@crous-grenoble.fr

Accueil public :

Lundi, mercredi, vendredi :

10h00 - 12h30

Jeudi : 14h00 - 16h00

Accueil téléphonique :

Lundi, mercredi, vendredi :

14h00 - 15h00

Tél : 04 75 42 17 96

Info jeunes Ardèche-Drôme

Info-
Jeunes
ARDÈCHE ~ DRÔME